ART. 8 N° 830

## ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## **AMENDEMENT**

N º 830

présenté par

M. Meizonnet, M. Baubry, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Beaurain,
M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet,
M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin,
Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz,
Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy,
M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon,
M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly,
Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur,
Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez,
Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller,
Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer,
Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud,
Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

-----

## **ARTICLE 8**

Après l'alinéa 8, insérer l'alinéa suivant :

« 6° De l'implantation d'une installation industrielle dont il est reconnu que son installation permet de produire en France des biens dont la production et l'importation depuis un pays étranger est significativement plus polluante. »

## EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif de cet amendement est d'encourager l'installation en France d'industries qui seraient tentées d'aller produire dans des pays éloignés où les normes sociales et environnementales ne sont pas aussi exigeantes. Aujourd'hui, les importations représentent plus de la moitié des gaz à effet de serre émis par les Français, la conception de nombreux produits se fait souvent dans des conditions très polluantes auxquelles s'ajoutent le transport de ces deniers.

ART. 8 N° 830

Produire à l'échelle locale est une nécessité pour mieux contrôler l'impact sur l'environnement des produits consommés en France. Cet amendement propose de qualifier d'intérêt général l'installation de sites industriels qui permettent d'atteindre cet objectif.